

Contre les rhumatismes

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198895>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGELER
Grand-Léman, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.

S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Causerie de vacances.

Que vous dire, mon Dieu ! car, vous savez, n'est pas causeur qui veut, et bien dire est pour le moins aussi difficile que bien écrire. Et puis, en été, l'esprit s'appesantit, les idées se font lentes, on dirait qu'elles ont la flegme. Tenez, hier, on parlait de « types » avec un ami. Par ce mot, j'entends des individus qui ne sont pas comme tous les autres, dont le caractère n'est pas fidèlement calqué sur celui de Pierre, de Jacques ou de Jean, des originaux, pour parler net. J'aime les originaux et ceux qui ont une tournure d'esprit particulière.

Et ils se font si rares ces hommes-là qui ont toujours le mot pour rire, qui ont la réplique à l'emporte-pièce ! Les uns après les autres, ils s'en vont là-bas... ou là-haut — je ne sais — d'où l'on ne revient jamais — ou pas que je sache — et il ne se trouve pas toujours quelqu'un pour les remplacer. Et les jeunes, direz-vous ? — Les jeunes !... oui, il y a les jeunes, mais ce n'est plus ça. Un brave homme de campagnard me le disait, l'autre jour, en parlant des jeunes gens : « A présent, on les fait tous sur le même patron ! » Et c'est, parfois, bien vrai. Où sont, je vous le demande, cette bonne saveur d'autan, cette bonhomie, ce fin esprit vaudois que l'on aime tant à retrouver — quand on le retrouve. Les jeunes gens me diront, à leur tour, que le monde n'a jamais cessé d'être ce qu'il est, et que si les « vieux » — ceci dit sans impolitesse — s'imaginent que tout change autour d'eux, c'est que, en vérité, ce sont eux qui changent sans s'en apercevoir. Et, comme le monde extérieur ne nous parvient qu'au travers de nous-même, l'impression qu'on en a se modifie au fur et à mesure qu'on avance dans la vie. Cette manière de voir me paraît fort logique... et il se pourrait bien que je n'aie fait que radoter. Je n'en ai, cependant, pas encore l'âge, à moins qu'on ne radote à tout âge...

Ces « types », dont je parlais, se rencontrent dans toutes les classes sociales, et il arrive souvent que ce sont ceux qui sembleraient devoir être les plus moroses — de par leur profession — qui le sont le moins. Les pasteurs, par exemple, sont souvent des diseurs de fins propos ; entre amis, au dessert, il n'est personne qui les égale en réparties jolies, et même gauloises. Et notez que je n'ai pas l'intention de leur en faire ici un procès en dues formes. — Dieu m'en préserve ! — J'aime tant l'esprit gaulois, toujours si pétillant, si plein d'imprévu... j'adore les bons mots ; cela fait une agréable diversion aux soucis professionnels.

Au reste, cette indépendance d'esprit peut se manifester aussi bien dans un sens que dans l'autre, du côté jovial et du côté sévère. En voici deux exemples bien caractéristiques, que j'emprunte à la vie pastorale. Les auteurs vivent encore et voudront bien me pardonner cette indiscretion, pour le cas où ces lignes leur tomberaient sous les yeux. Vous devez savoir que le propre d'un journaliste est la cu-

riosité et... l'indiscrétion ! Au surplus, il n'y a aucun mal, dans le cas particulier sur tout.

Voici, sa s plus tarder, le premier fait.

Un pasteur d'une de nos paroisses était — s'il ne l'est encore — la terreur des ivrognes, auquel il avait voué une haine sacrée et éternelle. Il les foudroyait du haut de la chaire, il les foudroyait dans le village, il les foudroyait toujours. Aissi n'était-il guère aimé des le-veurs de coude, qui le fuyaient comme la peste. S'ils le voyaient venir, ils rebroussaient chemin ou faisaient un détour afin de l'éviter. Peine inutile. L'homme de Dieu, inexorable, les pourchassait, prenait à travers champs pour atteindre les fuyards, pressait le pas derrière eux afin de les secouer dans leur âme et conscience.

Or, un dimanche de communion, le boursier communal, grand buveur devant l'Eternel, s'approcha de la table sainte. Par malheur, il était un peu éméché, et le pasteur, qui le voyait s'approcher, eut une moue significative. Une ride, qui lui barra subitement le front, avait dû faire réfléchir le malheureux boursier. Il s'avança, tendit une main tremblante d'ivresse pour saisir la coupe... Alors, le pasteur planta son regard dans le sien, et, d'une voix de basse-taille, qui résonna jusqu'au fond de l'église, dit :

— Ceci n'est pas la coupe d'un ivrogne.

Et il la passa au suivant, au milieu de la confusion générale.

Ce pasteur-là était un type.

Voici un autre fait, combien joli ! Il s'agit encore d'un pasteur.

Le brave homme, dont la paroisse a quelque étendue, était allé, un dimanche après midi, faire un culte dans un village des environs.

C'était une belle journée d'automne, chaude et radieuse, où la nature semble se parer plus richement avant le triste dépouillement de l'hiver.

Notre pasteur s'en revenait lentement, après le culte, admirant la nature, humant avec volupté les senteurs automnales, et pensant, non sans une pointe de mélancolie, au culte qu'il venait de présider. Peu de monde, de l'indifférence pour les choses d'en-haut ; et l'homme de Dieu ne comprenait pas qu'on pût être païen à ce point quand on habite un si beau pays.

Il cheminait lentement, le regard tantôt à l'horizon, tantôt perdu dans la splendeur des vergers chargés de fruits dorés. Soudain, il sent une sécheresse le serrer à la gorge ; il a soif. Et cela se comprend, après un culte. Justement un poirier, dont les branches s'abaissent au-dessus du chemin, semble lui offrir ses fruits pour le désaltérer. Le pasteur n'y peut résister, avissant deux belles poires, il lève son parapluie, tire à lui la branche et cueille deux fruits dont la vue seule fait venir l'eau à la bouche.

— Eh ! là-bas !... qui êtes-vous ?...

Le pasteur se retourna.

C'est le garde-champêtre qui s'avance aussi

vite que le lui permettent ses deux jambes canneuses.

Il s'arrête :

— Dites voir, vous, quel est votre nom ?

— Vous voulez savoir mon nom ?

— Pardieu oui, vous êtes pris en flagrant délit de maraude, et je vais faire mon rapport.

Le pasteur sourit.

— Vous désirez que je me nomme... Eh ! bien ! je suis le pasteur de la paroisse de X...

Ebahissement du garde-champêtre, qui ne peut que balbutier :

— Ah !... vous êtes monsieur le pasteur ?...

— Oui, reprend le prédicateur, en levant les deux poires qu'il tient dans sa main... Voyez-vous, mon ami, vous pouvez bien me les laisser... je viens de prêcher à "..., et c'est sans doute les seuls fruits que j'en récolterai.

N'est-ce pas charmant ?

CH.-GAB. MARGOT.

Contre les rhumatismes.

Es-Lex est un tout petit hameau qui fait partie de la commune de Lavey. Les voyageurs qui se rendent de St-Maurice à Martigny entrevoient, dès que le train a dépassé les bords de Lavey, ses cinq ou six maisons serrées les unes contre les autres sur une saillie de rocher dominant le Rhône. Droit au-dessus de la minuscule bourgade se dressent les pentes de la Dent de Morcles, d'abord celles qu'ombragent les châtaigniers, les noyers et les hêtres, puis les forêts de sapins et de mélèzes, les roides pâturages, les éboulis et enfin les parois à pic dont les vives dentelures ont l'air de mordre le ciel. D'Es-Lex, on ne voit rien de ces régions escarpées ; on a, en revanche, un coup-d'œil intéressant sur la vallée et sur les montagnes de la rive droite.

Comme la hameau n'est qu'à vingt minutes de marche des bords de Lavey, les baigneurs, que l'âge ou les rhumatismes ne clouent pas dans leur fauteuil, y montent assez fréquemment. Ils admirent, en passant, la cascade de la Pissechèvre, torrent qui vient de Morcles et dont la dernière chute est, comme son nom l'indique, une réduction de la Pissevache. Mais, arrivé à Es-Lex, le promeneur, après avoir soufflé un instant, revient généralement sur ses pas, ne voulant pas gagner Morcles par les nombreux lacets de la route poussiéreuse, et ayant encore moins envie de suivre le sentier conduisant au village valaisan de Collonges.

Ce sentier est peu connu, il est vrai ; et puis, il n'est pas toujours très commode. Mais le touriste au pied sûr, le touriste qui n'est pas sujet au vertige et qui sait que prudence est mère de sûreté, éprouvera un rare plaisir à franchir par cette voie les deux ou trois kilomètres qui séparent Es-Lex de Collonges. Le sentier suivant tous les accidents de la pente, on est tantôt à quelques pas du Rhône, tantôt à vingt ou trente mètres au-dessus. C'est de l'alpinisme à la papa. On avance au son des flots qui battent le rocher, écumant et s'entre-

choquant furieusement. Certes, cette eau coule d'absinthe à quelque chose de louche et de sinistre, et cependant elle fascine à ce point qu'on demeure de longs instants à la contempler dans les échappées du feuillage.

En certains points, notre lilliputienne route alpestre a l'air de surplomber le fleuve; en d'autres, elle traverse des sortes de mâquis si épais qu'on est obligé d'écarter les branches pour passer. Elle a quelques variantes ou raccourcis, ce qui pourrait causer des surprises mélangées si la municipalité de Collonges n'avait eu la bonne idée de placer des écriteaux où on lit, en anglaise irréprochable: *Passage dangereux, prendre le sentier d'en-haut*.

On prend donc sagement par en-haut et après avoir erré dans de nouveaux taillis, longé une paroi de rochers, contourné des éperons de la montagne, on rencontre un clos de vignes. Une femme, un fichu rouge sur la tête, en fossoyait le sol graveleux quand nous y passâmes.

De là, on arrive, en quelques minutes, aux grasses prairies ornées de châtaigniers qui entourent Collonges et qu'arrose un torrent appelé l'Abboyeux. Dans ces parages, ce cours d'eau ne fait pas grand bruit; mais plus haut, il bondit de roc en roc avec un bruit semblable à des aboiements, d'où son nom.

Pittoresque comme tous les villages du Valais, Collonges n'a cependant rien de bien caractéristique. Ses maisons sont en partie en bois, en partie en pierres. Nous nous reposons sous l'avant-toit de l'une d'elles quand survint un villageois qui eût fait le bonheur de Tœpfer. C'était un homme dans la cinquantaine, petit, bossu, cagneux et boiteux, mais l'air parfaitement heureux. D'une main il brandissait un gourdin à pommeau sculpté en tête d'aigle et de l'autre il remontait à chaque instant son pantalon qui n'avait ni boutons ni bretelles et qui baillait de toutes parts.

Il voulait savoir d'où nous venions.

— Ah! vous restez présentement à Lavey et vous prenez de cette eau chaude!... Bon!... Nous autres, nous n'y allons guère. Mais, tout de même, en passant, une fois l'an, nous en buvons un coup. Ça ne peut pas faire de mal, n'est-ce pas? Et puis, ça ne nous coûte rien. Faut bien profiter de ce qui nous est donné. Seulement, pour les rhumatismes, ce n'est pas notre médecine.

— Comment les chassez-vous donc?

— Comment?... Eh bien, je vous le dire. Tel que vous me voyez, monsieur, j'en étais pourri!... Bon!... Vous ne le diriez pas me regardant!... Bon! Pour les faire partir, j'avais pris de la tisane, je m'étais frotté avec de la torbantine...

— De la térébenthine?

— Bien sûr, de la torbantine... Mais rien n'y faisait; j'étais noué comme un paquet de cordes... Bon! Alors la femme à Djôsé Darbellay me dit comme ça: « Cyprien, tu ne veux pas aller bien loin avec tes remèdes; il te faut prendre de la pommade à la grand'mère... » Bon! que je lui fais, baille m'en donc... « Donne-moi un verre, qu'elle me répond, et je t'y en mettrai... » Elle me remplit le verre... « C'est de la graisse de mulet, qu'elle me dit encore, de la vraie, tu la chaufferas un peu et tu t'en frotteras partout... »

— Et ça vous a guéri?

— Patientez. Je prends la graisse, je la chauffe, et je me chauffe aussi sur le poêle, et je me frotte et refrotte et rechauffe du matin au soir pendant trois semaines, au bout desquelles il n'y avait plus de graisse dans le verre... Bon!... mais j'étais dénoué. Pas plus de rhumatismes que sur le bâton que voilà!...

— Vos « rhumatismes » ne vous ont jamais repincé?

— Bien sûr, qu'ils m'ont repiqué et qu'ils

me repiquent encore des fois qu'il y a... Bon!... Mais je leur donne de la pommade à la grand'mère, et ça les contente pour longtemps...

— C'est votre grand'mère à vous de qui vous parlez?

— Bien sûr, et aussi de la grand'mère à Djôsé Darbellay, qui est mon propre cousin. Elle est morte il y a grand temps. Comme moi, elle était toute tordue par les rhumatismes et déjà bien vieille. De la voir encore aller longtemps, nul ne le pensait. Et ni médecin, ni remède... Bon!... Voilà qu'un jour, à ce qu'ils m'ont dit, le Rhône jette sur le pré une mule crevée. « Ouvrez-la et prenez la graisse, ça guérira la grand'mère », que dit une autre vieille... Bon!... On fait tout ce qu'il faut, et la pauvre grand'mère a pu marcher droite comme moi et vivre encore bien des ans...

— Décidément, cette graisse fait merveille!

— Bien sûr, mais, sachez-vous, il faut qu'elle soit d'un mulet crevé, et il faut aussi qu'on s'en frotte même...

— Qu'on s'en frotte soi-même?

— Même! Bien sûr, autrement c'est autant que les remèdes que vous allez acheter là outre, à Martigny où à St-Maurice, et qui ne vous font rien... Il y a l'eau de Lavey, me direz-vous. Bon!... J'en médis point, ne l'ayant guère pratiquée. Mais, bonne ou non, je m'en tiens à ma pommade, qui me va, et ne me coûte pas gros...

Là-dessus, nous nous séparâmes comme de vieilles connaissances. V. F.

Le truc du rentier.

M. Bonnement était affligé de quatre-vingt mille francs de rente et vivait tranquillement à Paris, en hiver, dans une maison lui appartenant; pendant la belle saison, il prenait les bains de mer, tantôt sur une plage normande, tantôt sur une plage bretonne.

Il était resté célibataire et habitait seul avec ses domestiques: deux valets de chambre, un cocher, un palefrenier, une bonne, une cuisinière.

Comme il était bon maître, il était bien servi; il gardait longtemps les mêmes serviteurs.

Il était généreux et savait récompenser leur zèle; il n'avait à se plaindre d'aucun quand, tout à coup, il s'aperçut qu'on le volait; s'il laissait de l'argent traîner, il disparaissait tout de suite; d'abord il n'y avait pas fait attention, bientôt le doute ne fut plus permis.

Il enferma son argent, le déposa dans un secrétaire; inutile précaution, l'argent continua à filer.

Le voleur n'opérait que sur de petites sommes; un jour, c'était vingt francs, un autre, dix; les vols étaient minimes, mais se renouvelaient fréquemment. Le voleur devait faire partie de la maison; il connaissait les habitudes du rentier, l'endroit où il plaçait sa monnaie.

Cette constatation affligea M. Bonnement; ses domestiques n'avaient aucun sujet de se plaindre; ils étaient bien payés et bien traités.

Il chercha à surprendre son voleur, mais il n'y parvint pas.

Les détournements avaient lieu surtout pendant son absence, alors qu'il était à la promenade ou au cercle.

M. Bonnement eut l'envie de renvoyer tous ses domestiques; il songea que cette mesure radicale aurait l'avantage de le débarrasser du serviteur infidèle, mais aussi l'inconvénient de punir des innocents.

Il était perplexe; en réfléchissant, il trouva un moyen original pour se tirer d'embarras.

Il réunît tous ses serviteurs.

— Je vous ai rassemblés pour vous faire une grave communication, leur dit-il; depuis quelque temps, je m'aperçois qu'il y a un voleur parmi vous; je ne peux pas laisser d'argent sans qu'il disparaisse aussitôt; les vols se succèdent sans interruption; certainement le voleur habite la maison.

Je voulais d'abord vous mettre tous à la porte; j'ai réfléchi; je ne veux pas que les bons paissent pour les mauvais; je suis habitué à vous, je n'aime pas le changement, je ne veux pas me priver des bons serviteurs.

Voici ce que j'ai décidé :

Je ne mêlerai pas la police à cette affaire; le coupable viendra me trouver à part, avouera sa faute; je vous donne ma parole que je ne porterai pas plainte contre lui et qu'il ne sera pas poursuivi. Non seulement je ne le remettrai pas entre les mains de la justice, mais je lui donnerai cinq mille francs pour qu'il aille se faire pendre ailleurs.

Là-dessus, M. Bonnement les congédia.

Une heure après, un valet de chambre, le plus ancien, vint trouver le rentier.

— Monsieur, lui dit-il, confiant dans la promesse que vous nous avez faite, je viens me déclarer : c'est moi qui suis le coupable.

— Vous ? dit le rentier.

— Oui, monsieur, je suis un misérable, j'ai bien mal reconnu vos bontés pour moi.

— Vous m'avez servi pendant plusieurs années très honnêtement, c'est singulier que tout à coup vous ayez cessé.

— Vous laissiez traîner votre argent, cela m'a tenté.

— Je le laissais également traîner autrefois; quel mobile vous a poussé ?

— Le jeu, monsieur; j'ai joué aux courses, j'ai perdu.

— Parbleu ! on perd toujours.

— J'ai volé pour me rattraper.

— Le jeu perd tous ceux qui s'y livrent, remarqua le rentier; j'ai en vain cherché à vous surprendre; comment opérez-vous ?

— Dès que monsieur était sorti, je furetais partout, m'appropriant l'argent que je trouvais.

— Vous ouvriez aussi mon secrétaire.

— Souvent monsieur oubliait la clé; je suis bien coupable, je ne suis plus digne de rester à votre service.

— Je n'aurais jamais cru cela de vous; allez faire vos malles; je l'ai promis, avant de partir, je vous remettrai cinq mille francs.

Ne recommencez plus.

— Je vous le promets, monsieur, dit le valet de chambre en se retirant.

Cet entretien était à peine terminé que le cocher demanda à parler à son maître.

— Qu'est-ce que vous me voulez ? interrompait le rentier ?

— Monsieur, lui dit le cocher, qui prit un air confus, je suis un grand coupable.

— Vous ?

— Vous allez me mépriser; après tout ce que vous avez fait pour moi, je ne sais pas comment j'ose encore me présenter devant vous.

— Je ne comprends pas.

— Je suis venu vous trouver, monsieur, pour vous faire un aveu; j'ai commis une grosse faute.

— Pas tant d'histoires; vous avez couronné la jument ?

— Non, monsieur.

— Alors, c'est le cheval ! hâtez-vous, je suis pressé.

— Monsieur, c'est moi qui vous ai volé.

Le rentier écarquilla les yeux.

— J'ai sans doute mal entendu.

— Non, monsieur.

— Vous aussi ! C'est bizarre.

— Je suis un sans cœur, un gredin.

— Comment procédiez-vous ?

— Dès que monsieur s'absentait, je m'introduisais dans ses appartements et je faisais main basse sur l'argent que je trouvais.

— Les valets de chambre vous laissaient entrer ?

— Quand monsieur sort, ils sont à l'office où ils vont faire une partie de cartes chez le marchand de vins d'à côté; je profitais de ce moment.

— Quel mobile vous a poussé ? Vous avez joué aux courses peut-être ?

— C'est cela, monsieur, j'ai joué et j'ai perdu; alors j'ai perdu la tête; puisque monsieur est assez bon pour ne pas porter plainte, je suis venu me dénoncer; dès que vous m'aurez remis les cinq mille francs, je partirai et vous ne me reverrez plus.

— Bien, dit le rentier de plus en plus étonné, retirez-vous, je vous rendrai réponse.

Le cocher obéit.

Voilà le deuxième qui s'accuse, se dit le rentier, c'est singulier.

A cet instant, on frappa discrètement à la porte et la bonne parut.

Elle baissait les yeux et tenait son mouchoir à la main.